



BULLETIN MUNICIPAL 24

ANNÉE 2023

NADAILLAC

VILLAGE DE MAS DEL SARTRE



Photo © Déclic et décolle

★
★ MEILLEURS ★
★ VŒUX 2024 ★
★

MAS DEL SARTRE

Mas Del Sartre se trouve à environ 3 km du centre bourg, le long de la départementale 60 reliant Sarlat à Brive. Une dizaine d'habitants y demeure à l'année.

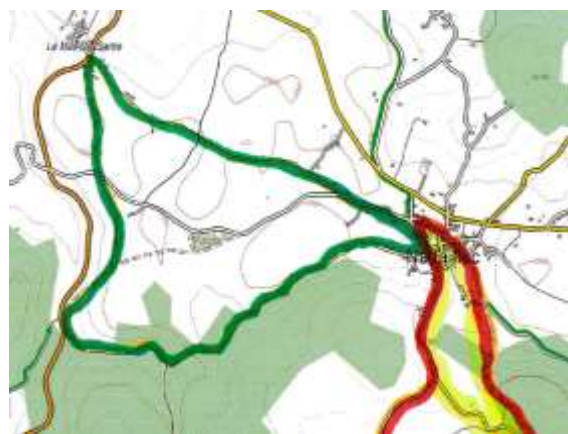
Sartre, mot occitan, signifie tailleur ou tisserand, nom de profession. Et effectivement, nous retrouvons bien la présence de Jean-Baptiste Faucher, tailleur, qui demeurait au numéro 20 de **la rue des Fournils d'Auguste** (selon l'adressage actuel). Il quitta Mas del Sartre en 1912 pour travailler à « La Belle Jardinière » à Paris. La maison fut acquise par Louis Gendre dit Murat. Louis eut 5 enfants dont Auguste.



Auguste en plein travail

Auguste faisait le pain dans les différents fours (fournils) du village. Ses petits-enfants attendaient patiemment un petit « michou » (petite boule de pain). Il va sans dire que le nom de rue attribué était une évidence : **rue des Fournils d'Auguste**. La tradition sera perpétuée avec Michel, son fils, qui prendra la relève pour le plus grand plaisir de la famille, voisins et amis, réunissant de grandes tablées dans le fournil dont certains s'en souviennent probablement encore.

Merci à Martine Gendre pour tous ces clichés et informations



Ce petit village vaut vraiment le détour, riche de son patrimoine et de jolies maisons en pierre, véritable architecture du Périgord. On peut s'y rendre, en toute sécurité, via la boucle du Moulin (environ 5 km). Sur le chemin, on pourra apercevoir le moulin. Il s'agit du dernier moulin à vent connu sur notre territoire, la grande majorité des moulins utilisant la force de l'eau. Sa construction remonte à la fin du 17ème siècle et il restera en fonction jusqu'à la fin du 19ème. Mais depuis peu, Mas del Sartre se trouve également sur le tracé du GRP (sentier de



Grande Randonnée de Pays) du Pays de Fénelon, long de 175 km et traversant 17 communes. Ce tracé a été homologué par la Fédération Française de Randonnée et consultable sur le lien suivant : <https://www.fenelon-tourisme.com/a-voir-a-faire/loisirs-et-activites-de-plein-air/balades-et-randonnees/le-gr-de-pays/>. Nul doute que ce village ravira les randonneurs.



Après avoir traversé la route départementale, on peut admirer la seule croix du village. Vraiment caractéristique de la paroisse, le socle montre des motifs profanes et le reste du monument des motifs religieux.

Puis en s'engageant sur le « **chemin de la Mare** », un arrêt s'impose devant la lavogne, petite cuvette naturelle que l'on trouve sur les causses. Aménagée pour retenir l'eau de pluie, elle servait ainsi d'abreuvoir pour les animaux. Rénovée en point d'agrément il y a quelques années, les nénuphars (nombreux) attireront l'attention. Chaque année, au 15 août, les habitants se retrouvent autour d'elle pour un grand nettoyage.



De superbes piles de portails ou autres éléments remarquables sillonnent le village donnant plaisir à y flâner en toute quiétude. Les panneaux de rue évoquent également la richesse et l'histoire de ce petit hameau.



Ses villages voisins, Mialaudre et Pech-gouran (parfois orthographiés Mialodre et Peygourand) , situés aussi de l'autre côté de la route départementale méritent également le détour.

Pech-gouran

Sur le causse, les pierres ne manquent pas. On a d'abord construit une bergerie puis d'autres bâtiments sont venus.



Cheminées remarquables



Bergerie

Mialaudre

Sur la route menant à Mialaudre (**route du Pech de la Brande**), on pourra observer un des seuls puits, prouvant une fois de plus les problèmes liés au manque d'eau sur le territoire de la commune.

Selon l'Abbé Brugière (1831-1922), dans son manuscrit sur les cantons de Salignac et Carlux, il est évoqué la découverte d'anciennes fondations et pavés.



MOT DU MAIRE

L'année 2023 s'achève, riche de ses réalisations et évènements.

En effet, les travaux du groupe scolaire ont démarré dès les premiers jours des vacances de Toussaint et il aura fallu au préalable procéder au déménagement des classes et du restaurant scolaire. Je remercie à ce titre les membres du conseil municipal pour leur implication importante, parfois assez prenante administrativement et physiquement ainsi que le personnel communal fortement impliqué et bien évidemment nos enseignantes qui assurent leurs fonctions dans des conditions différentes.



La programmation et la réalisation des travaux de voirie, l'aménagement des voies communales nécessaire à l'arrivée imminente de la fibre, tous ces dossiers représentent une charge de travail importante au quotidien, mais indispensable si l'on veut conserver une commune moderne, attirante, tournée avec optimisme vers l'avenir pour les familles qui s'installent en milieu rural depuis l'après Covid.

Avec la communauté de communes du Pays de Fénélon, nous poursuivons l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) dont les premières réunions ont débuté en 2020. La mise en application devrait être effective en 2025. Ce document d'urbanisme définira, pour les 10 à 15 prochaines années, les conditions d'aménagements et l'utilisation des droits du sol. L'étape des enquêtes publiques devrait démarrer durant l'année. Vous en serez informés afin que vous puissiez prendre connaissance des modalités. L'aménagement de notre territoire est très important, l'artificialisation des sols doit diminuer drastiquement. Ainsi, le législateur nous oblige à réduire de 50 % minimum notre surface constructible avec des zones protégeant l'agriculture, donc mieux aménagées et réfléchies.

En ce qui concerne le transfert de la compétence « Assainissement collectif » à la communauté de communes (obligatoire au 1^{er} janvier 2026), les diagnostics préalables sont en cours.

L'équipe municipale n'est pas sans projets et interrogations pour notre collectivité. Vous lirez dans ce bulletin les travaux envisagés pour l'année 2024. De plus, la loi Climat et Résilience nous oblige à diminuer nos consommations énergétiques. Si les travaux de l'école vont dans ce sens, l'éclairage public est très énergivore. Ainsi, nos anciennes lampes d'éclairage vont être remplacées par des lampes led, plus économiques et ce, dès cette année et par tranches de travaux.

Suite à la mise en place du programme gouvernemental (villages d'avenir), nous avons déposé un dossier afin de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie pour nos projets de développement futurs. Ce dispositif devrait être validé dans le courant de l'année 2024 comme c'est le cas pour plusieurs communes de la Dordogne.

Enfin comme vous le savez, notre salle polyvalente est devenue pour quelques semaines encore, notre école communale laïque. De ce fait, je n'aurai pas le plaisir de vous recevoir, comme l'an passé pour les traditionnels vœux à notre population, travaux du groupe scolaire obligent.

Toutefois, vous trouverez dans ce bulletin municipal une rétrospective de l'année 2023. Vous trouverez également auprès du secrétariat de mairie tous les renseignements et questions nécessaires à votre vie quotidienne.

Les nouvelles familles, assez nombreuses qui sont arrivées sur notre territoire, ne doivent pas hésiter à venir en mairie/bureau de poste, pour se renseigner sur la vie communale et se faire connaître.

A l'aube de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal et du personnel communal, je tiens à vous présenter tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité ainsi qu'à vos proches.

Jean-Claude VEYSSIERE

Directeur de publication : Jean-Claude VEYSSIERE – Rédaction : Chantal BROCHARD – Sandra CLERAT – Stéphanie BAEY

Imprimé par Avenir Impression – 24590 SAINT GENIES

MANIFESTATIONS/ÉVÈNEMENTS

Vœux du maire



Chaque année, la cérémonie des vœux se déroulait dans la salle du conseil municipal réunissant les élus, le personnel et les présidents d'associations. En 2023, les élus ont souhaité organiser cette manifestation dans la salle des fêtes et inviter l'ensemble de la population.

Vous étiez nombreux à avoir répondu à l'invitation, en présence de Michel Lajugie, conseiller départemental, Patrick Bonnefon, président de la communauté de communes et des maires des communes voisines. Après les discours retraçant l'année passée et les projets, chacun a pu partager le verre de l'amitié.

Zoom sur Nadaillac... dans l'Essor Sarladais

Dans son édition du 7 juillet, le journal l'Essor Sarladais consacre deux pages sur notre commune relatant la richesse de son patrimoine, son école, ses commerces et artisans, ses agriculteurs mais aussi sa situation géographique particulière aux confins du Lot et de la Corrèze. L'article est disponible en mairie.

Journées du patrimoine



Pour cette 3^{ème} édition des journées du patrimoine les 16 et 17 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Catherine Gout, carnetiste illustratrice installée à Saint Amand de Coly. Catherine trouve ses inspirations auprès des nombreux villages du Périgord. C'est ainsi que la rue Noire et la tour de Chanet ont été « croquées » lors d'une visite en 2022. Dès le vendredi après-midi, les enfants du

groupe scolaire ont pu visiter l'exposition et ont décelé très vite la finesse et le détail des dessins



Ces journées ont également permis de découvrir les talents de notre artiste local Christian Borderie. Ses tableaux représentant le patrimoine de Nadaillac, sa maison ou bien encore son chien, ont été exposés forçant l'admiration de tous.

Comme chaque année, Martine Cessac a organisé les visites guidées du village les samedi et dimanche. L'association de parents d'élèves du RPI a assuré avec succès la vente de gâteaux et boissons fraîches. Grand merci à tous.

Ronde des Villages



La 14^{ème} édition a eu lieu les 14 et 15 octobre. Dès l'ouverture des inscriptions fin avril, le site était pris d'assaut et c'est ainsi que plus de 4000 randonneurs ont arpenté les 145 km de sentiers sur les 20 communes, confirmant le succès grandissant de cette manifestation. Ce sont aussi 600 bénévoles qui s'investissent pendant plusieurs jours. A Nadaillac, chaque année nous accueillons avec plaisir de nouveaux bénévoles. Les différentes missions

suivent un protocole bien précis : baliser le parcours, flécher, décorer la salle des fêtes, signaler le parking, débarrasser les marchandises. Le jour J, le ravitaillement est prêt pour accueillir les marcheurs et ce, pendant 2 jours.



Le 4 novembre, les bénévoles (dont 32 de Nadaillac) ont été invités par la communauté de communes pour déguster ensemble une paëlla géante en guise de remerciements. 2024 célébrera les 15 ans et les bénévoles sont les bienvenus. N'hésitez pas à les rejoindre.

Halloween

Durant les vacances de Toussaint, la municipalité a proposé un après-midi récréatif. C'est ainsi que beaucoup d'enfants ont répondu présents, tous déguisés, des plus petits aux plus grands. Après s'être divertis autour de jeux de société, un goûter a été servi aux enfants (les crêpes et bonbons furent particulièrement appréciés, un peu moins de succès pour le gâteau à la citrouille !!). Laëtitia, notre directrice d'école a su capter l'attention par la lecture d'une histoire de Cornebidouille ...



La journée se terminait par la collecte en porte à porte des bonbons et autres friandises comme le veut la tradition. D'après nos informations, la récolte fut particulièrement fructueuse.



Visite de Nadine Monteil, Sous-Préfète de Sarlat

Le 6 décembre, Nadine Monteil, représentante de l'Etat sur l'arrondissement de Sarlat, nous a fait l'honneur d'une visite. Les élus et Madame la Sous-Préfète ont pu échanger en mairie avant de se rendre sur le chantier de l'école. Ces travaux sont financés principalement par l'Etat par le biais de la DETR et des fonds verts et par le Conseil Départemental. Les travaux ont pu être ainsi officiellement lancés.



La journée s'est poursuivie par la visite du village, en particulier son cœur de bourg, afin de présenter les éléments remarquables de son patrimoine (linteaux – toits de lauze, etc) avant de se rendre à la salle des fêtes pour partager un repas avec l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal.

Enfin, pour clore cette journée, Madame la Sous-Préfète a pu se rendre sur une exploitation agricole dont la nouvelle activité est vouée à l'élevage caprin, le GAEC de la Fontaine de la Belle.

Marché de Noël



La magie de Noël a opéré... Pour cette première, malgré la pluie l'après-midi, ce fut une réussite tant du côté des exposants que des visiteurs. 24 stands se sont ainsi partagés l'église et le parvis. Priorité était donnée aux producteurs et artisans locaux pour le plus grand plaisir des yeux et du ventre.

Nos associations ont largement pris part à cette manifestation. Boire un vin chaud ou encore déguster une crêpe ont été fort appréciés à la caravane du Comité des Fêtes dont les bénéfices ont été reversés au profit du téléthon. L'Association de Parents d'Elèves, sur son stand joliment décoré, accueillait le Père Noël et sa lutine. Les enfants ont pu ainsi déposer leur lettre avant de faire une photo avec le Père Noël. On pouvait aussi déguster chocolat chaud et canelés. Bien Vivre à Nadaillac s'est particulièrement investi en participant aux décorations du village, nous dévoilant des talents inépuisables pour le dessin et la peinture et en préparant le vin chaud et le chocolat chaud. Merci à eux et à tous ceux qui ont donné de leur temps ou fait dons de décorations (guirlandes – boules – etc).



Noël pour nos aînés

Quelques jours avant Noël, nos concitoyens ayant atteint l'âge de 75 ans ont reçu quelques douceurs distribuées par les élus.

REALISATIONS 2023

Groupe scolaire et restaurant

Les travaux ont démarré dès le début des vacances scolaires de Toussaint et se poursuivent en ce début d'année. Ils devraient être terminés pour les vacances de février durant lesquelles nous pourrions réaménager les classes et la cantine.

Ce programme d'aménagement consiste à isoler le bâtiment afin d'améliorer les performances énergétiques, réfection et mises aux normes de la cuisine.

Le montant des travaux s'élève à 150 046 € hors taxes, financés par une subvention de l'Etat (DETR) à hauteur de 29 406 €, une aide de 54 872 € au titre des fonds verts et un montant de 30 818 € attribués par le Conseil Départemental. Le reste à charge pour la commune est de 34 950 € financés par ses fonds propres.

Travaux de voirie

La voie communale n° 2 vers la Raymondie (**route du Roc de Dôme**) a bénéficié d'un revêtement en enrobé à chaud financé par la communauté de communes du Pays de Fénelon dans le cadre de sa compétence « Voirie communautaire ». Ces travaux sont exceptionnels et représentent un investissement à long terme.

Des travaux d'entretien et de point à temps ont été réalisés sur les voies suivantes :

- **route de la Fontaine de la Belle** (Segonfond)
- **route des Charmilles**, de la RD 63 à la **route des Dolmens** (Rouvès)
- **chemin du Poustor**

City stade



S'agissant d'un véritable espace de loisirs à destination des jeunes et moins jeunes, ce city stade (situé **route de Saint Léonard**) permet toutes sortes d'activités de plein air tout au long de l'année. Il convient d'aménager l'espace autour du site. Ainsi des arbres ont été plantés en novembre dernier afin de créer des coins d'ombre pour les périodes les plus chaudes.

Il convient de constater que le city stade est très souvent fréquenté y compris par les habitants des communes voisines.

Recensement

Le recensement de notre population s'est tenu en début d'année 2023. Nous remercions l'ensemble des familles pour avoir répondu au questionnaire déposé par notre agent recenseur ou directement sur le site de l'INSEE. A ce jour, le résultat est connu. Notre population a sensiblement augmenté et compte aujourd'hui 387 habitants.

Elagage

L'arrivée de la fibre sur notre commune et son déploiement pour l'essentiel sur le réseau aérien actuel obligent l'élagage des branches et végétations qui envahissent les lignes aériennes. Ces travaux doivent être réalisés par les propriétaires. Compte tenu de l'urgence, et pour permettre l'avancée du chantier, la municipalité a décidé de prendre à sa charge l'élagage par une entreprise spécialisée.

En revanche, et pour l'avenir, il revient à chaque propriétaire de procéder à un état des lieux des parcelles limitrophes des voies publiques et d'en assurer l'entretien nécessaire en cas de nouvel envahissement des lignes aériennes par la végétation. La responsabilité peut être engagée en cas de dysfonctionnement sur les lignes mais aussi et surtout en cas d'insécurité pour les usagers de la route.

PROJETS 2024

Travaux de voirie

Comme chaque année, selon les capacités budgétaires, un programme voirie sera établi dès le printemps pour une réalisation de travaux avant l'été.

Des travaux de point à temps seront entrepris afin de maintenir le bon état de nos voies communales.

Défense incendie

Le village des Salles sera équipé prochainement d'une réserve incendie.

Par ailleurs, la réserve d'eau située **route du Roc de Dôme** (le Faget), d'une contenance de 60 m³, sera équipée d'une prise d'eau pompiers afin d'assurer la défense du haut du bourg et du Poustor.

City stade

En raison de sa fréquentation importante en particulier durant les beaux jours, il sera installé de nouvelles tables de pique-nique.

Il sera également aménagé un terrain de pétanque.

Bibliothèque



La bibliothèque est installée 30 rue du Porche et vous accueille les lundi & mercredi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 10h00 à 12h00.

L'abonnement est gratuit et de nombreux ouvrages sont à votre disposition sur les rayonnages. Le conseil municipal, lors de la séance du 8 novembre 2023, a autorisé la signature de la convention avec la Bibliothèque Départementale de Prêt permettant entre autres le renouvellement, au moins deux fois par an, de livres de tous genres. De plus, chaque année des crédits sont inscrits au budget communal pour l'acquisition de livres.

Vous pouvez également **commander et réserver gratuitement** le livre que vous souhaitez, même récent à l'adresse mail bibliotheque.nadaillac@wanadoo.fr. Les enfants ne sont pas oubliés et peuvent eux aussi réserver livres, BD, mangas, CD, il suffit de vous rapprocher de notre équipe pour leur signaler ce qui vous intéresse.

Joëlle RICHARD et Michelle FABUREL, qui gèrent bénévolement cet espace, ont suivi une formation proposée par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne), afin de répondre et gérer au mieux vos attentes.

Les enfants scolarisés à Nadaillac s'y rendent régulièrement pour emprunter des livres. Afin de les inciter à venir en dehors du temps scolaire, des animations seront organisées pendant les vacances scolaires sur des thèmes différents. La première a eu lieu en octobre dernier sur le thème d'Halloween.

Le 26 février prochain, Joëlle et Michelle se rendront à Périgueux pour choisir de nouveaux livres qui seront à la disposition du public durant quelques mois. N'hésitez pas à leur faire part de vos souhaits.



Etat civil

Naissances

19 juin Alice BERTRAND DEROM
30 octobre Mathéo RHODDE



Bienvenue à Alice et Mathéo – Félicitations aux parents

Décès

10 janvier Jean-Pierre VEYSSIE
18 janvier Jean-Pierre SALVETAT
20 janvier Maria LAVAUD née HERMET
1er mars Marie-Jeanne JOUBE
29 mars Joséphine CHALUBERT née STAAL
18 novembre Marie-Jeanne PEYROUX née LEYGONIE
21 novembre Louis BIZAC
2 décembre Gérard MARCHAL
14 décembre Jean-Pierre SERVANTIE
27 décembre Guy LE NHU



Condoléances aux familles

Formalités de la naissance : La reconnaissance anticipée

Dans le cas d'un couple de **futurs parents non mariés ou pacsés**, la filiation s'établit automatiquement pour la mère. En revanche, pour le père, s'il veut qu'un **lien de paternité** avec l'enfant soit établi, il faut effectuer **une démarche de reconnaissance**. Il n'est pas obligé d'en **informer la mère** ni d'avoir son autorisation. Cette démarche volontaire peut intervenir à **tout moment** avant la naissance. Afin de procéder à cette déclaration, il vous suffit de vous présenter dans n'importe quelle mairie.

Recensement obligatoire dès l'âge de 16 ans



Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur internet : **<http://www.mon-service-public.fr> en créant un espace personnel.**

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants. A l'issue, la Mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). **En 2024, ce sont les jeunes nés en 2008 qui doivent effectuer cette démarche.**

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette procédure engendre également l'inscription d'office sur la liste électorale dès l'âge légal atteint.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National et de la Jeunesse de Limoges
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
09.70.84.51.51
Ou consulter le site internet :
<https://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

Finances communales

Compte administratif 2022

Budget principal

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	265 390.86	190 009.04
Report déficitaire		67 607.51
Recettes	356 036.61	256 381.17
Report excédentaire	85 754.19	

Soit un résultat excédentaire de 176 399.94 € en section Fonctionnement et un résultat déficitaire de 1 235.38 € pour la section Investissement

Budget annexe assainissement

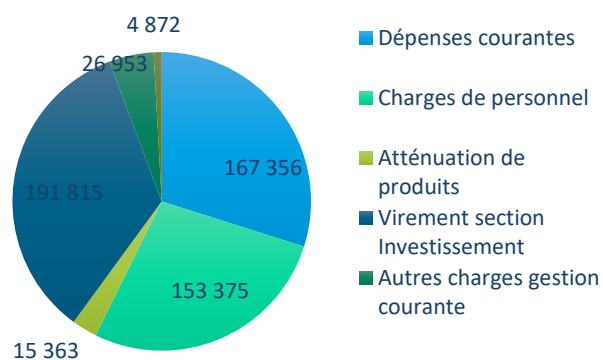
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	8 829.61	2 369.87
	128.25	6 984.28
Recettes	8 717.03	24 529.00

Soit un résultat déficitaire de 240.83 € en section Fonctionnement et un résultat excédentaire de 15 174.85 € pour la section Investissement

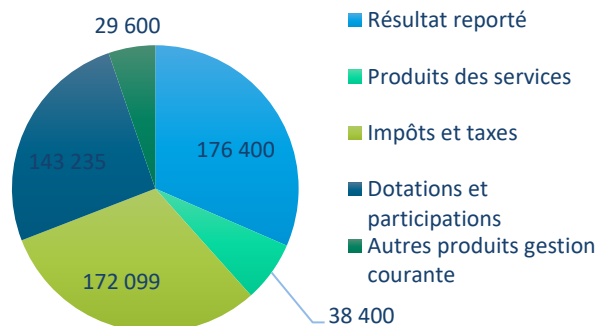
Budget primitif 2023

	Fonctionnement (voir répartition sur graphique)	Investissement
Dépenses et recettes	559 733.94	341 403.44

Dépenses



Recettes



Budget annexe assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses et recettes	15 119.83	19 703.85

Services administratifs

Le secrétariat de mairie et l'accueil de l'agence postale sont assurés par Perrine Rousseau aux jours et heures d'ouvertures suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Mercredi : de 8h30 à 11h30

☎ 05.53.51.01.45

@ mairie.nadaillac@wanadoo.fr



Intramuros



Cette application, à télécharger gratuitement sur vos smartphones, vous permet d'être informés des actualités de la commune mais aussi des communiqués des associations, des alertes météo etc...

Vous êtes très nombreux à l'utiliser.

Urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, changer la destination, créer une surface de plancher, modifier le volume du bâtiment, créer supprimer ou modifier une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer, en mairie, une demande d'autorisation. **Il est important de respecter cette réglementation faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme.** Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site www.service-public.fr

Toutes les autorisations sont maintenant instruites par le service « urbanisme » de la communauté de communes.

En 2023, ce sont :

- 10 Permis de construire dont 1 modificatif et 1 transfert
- 16 Déclarations préalables
- 49 Certificats d'urbanisme

qui ont été déposés en mairie.

Elections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Pour ce scrutin, les électeurs devront être inscrits sur les listes électorales avant le vendredi 3 mai en mairie ou mercredi 1^{er} mai si vous vous inscrivez en ligne (www.service-public.fr) .

Pour nos concitoyens européens, il convient d'être inscrit sur les listes électorales complémentaires.

Adressage

L'adressage est maintenant dans sa phase finale. Il convient impérativement de fixer le numéro qui vous a été remis sur votre propriété (dans le cas contraire s'adresser en mairie) et d'effectuer vos changements d'adresse. En effet, les services de la Poste nous ont informés que tout pli ou colis sans adresse précise (numéro + nom de rue) serait retourné à l'expéditeur à partir de 2024. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez contacter la Maison France Services à Salignac.

La petite enfance

GARDERIE ET CANTINE

La garderie ouvre ses portes le matin à 7 heures 30 – Karen assure l'accueil des enfants. Le soir ce service est assuré jusqu'à 19 heures par Laëtitia. Les repas du midi sont cuisinés sur place (produits locaux et/ou bio) par Sylvie, aidée par Karen pour le service.

ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

Bruno accompagne les enfants dans le bus le matin et Karen assure le service du soir.

Pour tout renseignement sur les modalités d'inscriptions et horaires des services périscolaires, consulter le site internet ou contacter la mairie.

ACCUEIL LOISIRS SANS HEBERGEMENT « LA TRIBU »

Situé au cœur du Village de **Saint-Geniès**, il fonctionne toute l'année les **mercredis** et **toutes les vacances scolaires** de **7h45 à 18h30** en journée complète ou demi-journée avec ou sans repas.

Renseignements auprès de **Marine JARDEL**

Responsable enfance & jeunesse - 05 53 30 43 57

marine.jardel@paysdefenelon.fr

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Nicole WITTOUCK



Assistante maternelle agréée pour deux enfants et un enfant en périscolaire.

Nicole accueille les enfants dans une maison individuelle située rue du Presbytère - 06 83 41 28 48

Audrey TAFALLA



Assistante maternelle agréée pour l'accueil de trois enfants.

Audrey accueille les enfants dans une maison individuelle route de Saint Léonard - 06 45 30 39 28

L'école en 2023

Les effectifs du RPI

A la rentrée de septembre 2023, notre RPI compte 76 élèves répartis en 4 classes. Il n'y a pas eu de changement dans l'équipe enseignante.

L'école de Gignac accueille deux classes :

- PS / MS (Ophélie Pinchault, directrice) : 25 élèves,
- GS / CP (Coralie Lamiche) : 14 élèves.

L'école de Nadaillac possède également deux classes :

- CE1 / CE2 (Nathalie Devaux) : 17 élèves,
- CM1 / CM2 (Laëtitia Gossoin, directrice) : 20 élèves.

Les projets

De nombreux projets ont été menés tout au long de l'année (plusieurs interventions d'un animateur de la ludothèque du Pays de Fénelon, carnaval du RPI à Nadaillac en février, séances de cinéma à Gignac en partenariat avec Ecaussystème, séances de piscine à Larche ...). Tous ces projets ont été possibles grâce aux dons faits à la coopérative scolaire et à l'aide financière et humaine apportée par l'APE. Merci !

Voici un échantillon des temps forts de cette année scolaire.

Janvier 2023 : en association avec Ecaussystème, M. Narat Victor, chargé de recherche au CNRS, est intervenu dans les deux classes de l'école pour sensibiliser les enfants à la protection des grands singes, notamment des bonobos. Son intervention a été très appréciée par les enfants qui se sont montrés extrêmement intéressés et ont posé beaucoup de questions.



M. Narat dans la classe de CM1-CM2

L'année scolaire 2023 a aussi été marquée par le projet musique. Les élèves des deux classes se sont initiés au chant en chorale qui a abouti à une représentation lors de la fête de fin d'année.

Mars 2023 : Antoine Trouillard a présenté des instruments du monde aux deux classes. Puis il a joué un spectacle musical sur le thème de la savane.

Les élèves de CM1-CM2 vous parlent de cette rencontre musicale :

Le jeudi 9 mars, nous avons eu une intervention de musique. Antoine nous a montrés des instruments du monde entier. Il en a joué. Nous avons même essayé trois instruments : le gong, le daf et le mridangam. A la fin de la journée, il nous a fait un spectacle de théâtre qui parlait des animaux de la savane. Il a représenté les animaux avec son corps et les instruments. Il y avait cinq animaux : un moustique, une grenouille, une grue, un lion et un hippopotame. Ils voulaient se manger entre eux.

Ce spectacle était très bien et très intéressant.



Intervention de M. Trouillard



Un rubab

Pour finaliser ce projet musique, les élèves ont assisté à un spectacle au théâtre de l'Usine à Saint-Céré le jeudi 25 mai : « Rosa-Lune et les Loups ».

Commentaire écrit par les CM1-CM2 :

Le spectacle était dans une salle de théâtre, comme un cinéma mais au lieu d'un écran il y avait une scène avec un fond noir.

Rosa-Lune aimait beaucoup chanter. Les villageois étaient méchants avec elle parce qu'ils en avaient marre qu'elle chante. Les loups étaient les amis de Rosa-Lune et ils l'écoutaient la nuit.

Les villageois ont fabriqué une catapulte pour envoyer Rosa-Lune dans le ciel : elle est devenue la Lune.

Il y avait une chorale d'enfants, quatre artistes et un petit orchestre. Ils changeaient d'accessoires pendant le spectacle.

Mars / avril 2023 : Les élèves de l'école de Nadaillac ont pu bénéficier de six séances de roller avec Rol'air Sport Vézère. L'intervention était de grande qualité et a ravi tout le monde.

Nous avons appris à faire du roller. On avait des protections et un casque. On faisait des parcours ou des jeux pour apprendre à glisser, tourner et s'arrêter. Au début, on n'avait mis qu'un seul roller, mais à la fin tout le monde avait les deux. A la dernière séance, on a fait une boum : il y avait de la musique et on dansait avec les rollers.

C'était super !



Séances de roller à l'école de Nadaillac

Octobre 2023 : Dans le cadre du salon du livre qui s'est tenu à La Feuillade le 7 octobre, les élèves de l'école ont pu rencontrer un auteur par classe. M. Régis Delpeuch est intervenu dans la classe de CE1-CE2. De leur côté, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont échangé avec Mme Marie Lescroart.



Intervention de Marie Lescroart : présentation du kamishibai du livre étudié en classe : Mon grand voyage

Cette année, le thème du salon était "Magie et nature". Tous les élèves du RPI se sont associés pour produire un grimoire qui a été exposé lors du salon. Les pages et la couverture ont été créées par la classe de PS / MS. A l'intérieur, on peut trouver un abécédaire de magie (CM), des recettes de potions (GS/CP, CE, CM), des plantes imaginaires (CM), des animaux fantastiques (GS/CP) et des formules magiques (GS/CP, CM).



Le grimoire du RPI



Voici l'une des recettes inventées par la classe de CE1-CE2 :

Le secret pour ne plus pleurer

Il faut mettre de l'eau bouillante dans une marmite.

Ajouter :

- sept poils de barbe de papa
- neuf chatouilles de maman
- un nez rouge de clown coupé en rondelles
- une sucette à la fraise.

Mélanger avec une cuillère en bois. Laisser cuire trente-cinq minutes. Enlever les gros morceaux avec une passoire. Boire d'un coup sec en cas de larmes.

Quelques formules magiques inventées par les CM1-CM2 :

Concertus : pour se téléporter dans un concert.

Cadocrus : pour avoir des cadeaux.

Plantus : pour faire pousser des plantes en forme de nounours.

Basketus : pour ne rater aucun panier de basket.

Fantominus : pour devenir invisible.

Décembre 2023 : Les élèves de CE1 / CE2 ont écrit une lettre au Père Noël en classe et l'ont postée le jour du marché de Noël qui se déroulait à Nadaillac. Le but n'était pas de demander quelque chose pour soi, mais de se poser des questions sur le monde qui nous entoure. Voici quelques lignes extraites de ces lettres.

« Pour Noël, j'aimerais un cadeau différent. Je voudrais que tu arrives à sauver les pandas, je les aime tellement ! » Luna

« Je voudrais que plus personne ne soit pauvre et que tout le monde soit honnête. » Shaynesse

« Il y a des gens qui polluent, comme les motos et les usines. Il y en a qui polluent aussi en jetant des papiers, des plastiques, ... » Loïc

« Je voudrais que tout le monde arrête de faire la guerre. » Louciane

« Pourquoi les gens font du mal aux animaux ? » Louise

« Est-ce que tu pourrais empêcher les gens de jeter des débris dans la nature ? » Gianni

« Je voudrais qu'on arrête le harcèlement scolaire et que tous les enfants du monde puissent aller à l'école. » Mathéo

« Pourquoi la neige ne tombe pas souvent en hiver ? » Emerys

« Je voudrais qu'on aide plus les personnes âgées. » Gabin

« Je trouve que les gens ne sont pas propres ! » Emma

« Comment fais-tu pour aller dans les maisons dans les endroits où il y a la guerre ? » Léo

« Je voudrais que les gens arrêtent de jeter des déchets dans les forêts ! » Ambre

« J'aimerais que les chasseurs arrêtent de tuer les animaux. » Léonie

« Je voudrais qu'il y ait plus de pluie pour la planète. » Charline

« Si on pouvait arrêter de polluer la Terre et qu'on mette les déchets dans les poubelles. » Elias

« Je voudrais que les Chinois arrêtent de manger les chiens ! » Loris

« Et si au lieu de faire la guerre, on s'offrait des fleurs ? » Eléna

**Les élèves et les maîtresses
vous souhaitent une bonne année 2024 !**



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le CIAS du Pays de Fénélon est un véritable service public local de solidarité et de proximité en direction de l'ensemble des habitants du territoire et particulièrement des publics fragiles.

Il assure les missions suivantes :

- **Un service d'aide à domicile**
- **Un service de portage de repas**
- **Un service de prestations sociales**

Le service d'aide à domicile

Il est composé d'aide à domicile, d'assistant de vie et d'auxiliaire de vie.
Les missions principales sont : Prévenir – Accompagner - Surveiller

Il s'adresse d'une part aux personnes en perte d'autonomie et d'autre part aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...).

Les tâches accomplies :

- Aide au lever, au coucher, au change - Aide à la toilette ou toilette
- Préparation de repas, aide à la prise de repas
- Stimulation
- Relais de l'aidant
- Accompagnement à l'extérieur
- Entretien du logement (nettoyage des sols, poussière, salle de bains, wc, réfection du lit, cuisine...)
- Prise en charge possible par les caisses de retraite (CARSAT, MSA, CNRACL, CNM, CMCAS...), le conseil départemental (APA et PCH), les mutuelles ou associations (entr'aide cancer...). Un ticket modérateur reste à la charge du bénéficiaire tenant compte de ses revenus.

Le service de portage des repas

Il s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent bénéficier d'un repas livré à leur domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS.

Les prestations :

- Livraison 7 jours sur 7 de 7h à 13h
- En liaison froide
- Repas composé : un potage, une entrée, un plat, un fromage et un dessert + pain
- Possibilité de repas sans sucre ou/et sans sel
- Repas confectionné par l'EHPAD de Saint-Rome
- Prix du repas 9,50 euros

Le service de prestations sociales

- Domiciliation
- Dossiers d'aide sociale
- Secours et aide alimentaires
- Actions de préventions

Antenne de **Salignac-Eyvigues**
05 53 30 45 51
cias@paysdefenelon.fr

Antenne de **Carlux**
05 53 31 23 06
cias@paysdefenelon.fr

NOS ASSOCIATIONS

Comité des fêtes de NADAILLAC



**L'ensemble du Comité des fêtes vous souhaite
une belle et heureuse année 2024.**

Nouveau bureau :

Président : Philippe Perrin
Vice-Président : Dorian Mas
Trésorière : Anne-Laure Malard
Vice-Trésorier : Julien Rhodde
Secrétaire : Lucie Mouche
Vice-secrétaire : Lilliane Malard

Fin Septembre, le Comité des fêtes a élu un nouveau bureau, principalement composé de jeunes de la commune.

Bilan des manifestations 2023

En mars, une soirée choucroute a été organisée pour le repas du Printemps. Une faible assemblée mais dans une ambiance festive !

Nous remercions les habitants de l'accueil réservé aux jeunes lors des aubades !

3 jours de fête votive du 26 Mai au 28 Mai avec une fréquentation record.

Le Comité remercie les bénévoles pour la bonne organisation de cet événement et particulièrement ceux venus de l'extérieur à la commune, pour cause, un manque de candidat locaux, ce qui est regrettable !

Pour notre participation au Téléthon 2023, nous proposons un stand, au premier Marché de Noël à Nadaillac qui fut un franc succès, où nous vendions du vin chaud qui a été apprécié par ce temps gris, préparé par l'association Bien Vivre à Nadaillac que nous remercions, ainsi que la vente de crêpes au profit du Téléthon ! Pour information, nous avons reversé au profit du téléthon, avec dons compris, la somme de 582,00€

Activités 2024

Si la salle des fêtes est disponible, nous organiserons notre repas du Printemps ! (Date à venir)

Et comme chaque année, nous nous retrouverons sur la place de la salle des fêtes pour notre fête votive du vendredi 24 Mai au soir au dimanche 26 Mai !

Une soirée champêtre sera prévue le samedi 20 Juillet au stade de Nadaillac.

Nous souhaitons remercier Jean-Michel Rhodde pour ses plus de 40 années en tant que bénévole au Comité des fêtes ! Ainsi que Elodie Dubernard pour son implication, notamment pour le théâtre et les enfants ! Pour finir, nous remercions Didier Pinton pour ses années passés au Comité des fêtes !

Le Comité des fêtes !

Société de chasse



Au nom de tous les chasseurs de la Société de Chasse, je viens vous présenter nos meilleurs vœux de santé, prospérité et bonheur pour cette nouvelle année.

Dès que la salle des fêtes sera disponible, nous organiserons un repas « gibier » où tout le monde sera convié.

En attendant de se retrouver autour de la table, je vous souhaite une bonne et agréable année et bonne chasse aux chasseurs.

A bientôt

Le Président
Bernard GLAUDON

Sophrologie

Voici une nouvelle année,
Comme un chemin qui se dévoile,
Que sur la route de vos projets,
Le soleil se mêle aux étoiles....

L'association « Le Chemin vers Soi » et Nadine VEYSSET FARGUES, vous souhaitent, une douce et belle année 2024 !

Si vous souhaitez développer bien-être et sérénité, venez découvrir la Sophrologie Caycédiennne, en petits groupes, rejoignez-nous le lundi à 14h30 à Brive, le jeudi à 18h à Brive, le mercredi à 18h15 à Nadaillac.



Inscription et renseignements au 06 81 18 55 88 ou nadfargues@orange.fr ou lecheminverssoi19@orange.fr

Yoga Relaxation



Le Club de Yoga Surya Namaskar vous propose des séances le lundi de 20h à 21h.

Elles permettent de lâcher-prise, apprennent à respirer, assouplissent et tonifient le corps, améliorent la circulation et stimulent le système nerveux.

Elles sont basées sur des étirements, des postures associées à des respirations tout en développant l'attention.

Venez essayer, il suffit d'amener un tapis, un plaid et votre sourire.

Renseignements : Solange, professeure diplômée - 06 42 86 78 90.

Fitness



Stéphanie, coach professionnel, vous attend les lundis de 19 h à 20 h pour les cours de pilâtes et de 20 h à 21 h pour le fitness, les mercredis de 9 h à 10 h pour les cours de pilâtes.

Renseignements au 06.16.14.33.70

Association des Parents d'Élèves des Écoles mixtes de Gignac et Nadaillac



L'APE organise des événements festifs et des ventes diverses afin d'apporter un soutien financier aux activités, sorties et besoins de nos écoles. L'association fédère les familles autour de ces différentes actions. Ainsi, pour l'année scolaire 2022/2023, l'association a financé en partie ou en totalité la matinée de Noël, les séances de rollers, des transports en bus (journée à la ferme, spectacle de Noël, matinée carnaval, séances à la piscine...), des animations, le spectacle de fin d'année...

Le vendredi 29 septembre 2023, l'APE s'est réunie en assemblée générale pour élire les membres du bureau pour l'année scolaire 2023/2024.

Présidente : Céline Soulier

Vice-présidents : Anthony Le Baut et Jimmy Rousseau

Secrétaire : Audrey Tafalla / Vice-secrétaire : Stéphanie Zamparo

Trésorière : Sandra Clérat / Vice-trésorière : Orlane Le Baut



L'année scolaire a commencé par la vente de pâtisseries et de boissons, lors des Journées du Patrimoine à Nadaillac. Sont venues ensuite la vente des chocolats de Noël en novembre et la vente des sapins en décembre.

Nos gâteaux trouvent toujours des amateurs !

Le 10 décembre 2023, nous ne pouvions pas manquer le premier marché de Noël à Nadaillac ! Nous avons invité le père Noël. Les enfants ont pu être photographiés avec lui et les familles ont pu profiter des douceurs, du chocolat chaud et de la bière de Noël proposés sur notre stand.



Le père Noël et une lutine sont venus à la rencontre des enfants 😊



Le père Noël est revenu pour nous le jeudi 21 décembre 2023 pour distribuer cadeaux et bonbons aux enfants lors de la matinée de Noël organisée à Gignac. Après avoir profité d'une collation, les écoliers ont assisté à un spectacle de magie !

Les projets pour 2024 sont nombreux : la soirée loto et casse-croûte campagnard en mars, la vente de madeleines en avril, le vide ta chambre en mai (buvette, vente de pizzas au feu de bois au moulin de Gignac, animations pour les enfants : confection de pain, atelier maquillage...).

Les enfants captivés par la magie du spectacle !



Nous clôturerons l'année scolaire par la fête de l'école (tapas, buvette, spectacle des enfants...) prévue le vendredi 28 juin 2024.

Merci aux enseignantes, aux municipalités et aux habitants de nos communes pour leur soutien et leur collaboration aux différents projets.

Vous souhaitez des renseignements ? Vous aimeriez soumettre des idées ?

Rejoignez-nous ou contactez-nous : apegignacnadaillac@hotmail.fr

Nous vous invitons également à consulter régulièrement notre page Facebook APE-Gignac-Nadaillac-Estivals. **On compte sur vous ! A très bientôt !**



Atelier maquillage



Bien Vivre à Nadaillac en 2023

Si, par deux fois, les adhérents de *Bien Vivre à Nadaillac* n'avaient pu fêter ensemble la nouvelle année, le 5 janvier **2023** l'Assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des Rois fut la première des manifestations qui, tout au long de l'année, leur ont permis de partager de nombreux moments chaleureux.



A la fin du mois, la neige ne leur empêcha pas d'apprécier les tableaux colorés, plus magnifiques les uns que les autres, du *Festival des Lumières* à Montauban, mais elle transforma le retour en véritable expédition. Félicitations au chauffeur du car qui les ramena à bon port malgré la chaussée verglacée encombrée de poids lourds immobilisés et un pare-brise embué, la ventilation étant en panne, ou obscurci par les masses de neige tombant des arbres alourdis. Mais certains, dont le chauffeur, durent abandonner leur véhicule à Nadaillac et ne le récupérèrent que le lendemain !

En mars, c'est dans une ambiance émouvante, vu les circonstances, que les jeunes Ukrainiens du spectacle « *Les pays du cœur pour l'Ukraine* » donnèrent aux clubs de Générations Mouvement réunis à Agen une belle démonstration de leur talent et de leur résilience.



Avant les vacances, après un repas typique apprécié de tous, la visite du *Bournat*, avec ses vieux métiers et activités traditionnelles, a permis aux participants de se plonger dans la vie quotidienne d'un village du Périgord au début du siècle dernier.



Mais c'est à Nadaillac même que le public de la Salle des fêtes a pu applaudir, lors de deux soirées ouvertes à tous, des artistes venus en voisins.

Le boulanger de St Cernin, *Gérard Lagandogne*, et sa fille *Emilie* ont conquis l'auditoire par des imitations allant de Gainsbourg à Bécaud ou de Jean Lassalle à Colombo, et des reprises de standards de la chanson tant française qu'anglaise.

La pièce « *Madame est servie* » interprétée sur un rythme enlevé a fait rire aux éclats dès le premier quiproquo jusqu'à la fin : première réussie pour *Les Plays Mobiles* de St Pantaléon de Larche !

Les adhérents de *Bien Vivre à Nadaillac* apprécient aussi beaucoup les après-midis où ils se retrouvent pour discuter, jouer aux cartes ou autres : tout simplement pour partager un moment amical. C'est ce qu'ils ont fait une dernière fois de l'année en se réunissant pour leur cinquième repas de Noël, avant de préparer **2024** lors de L'Assemblée générale du 11 janvier...

Mais si les adhérents de Bien Vivre à Nadaillac ont partagé de bons moments, ils s'associent aussi à la peine de ceux pour qui cette année a été marquée par la perte d'un être cher et n'oublie pas les disparus...

***Que la nouvelle année soit douce pour chacune et chacun,
remplie de moments de joie !***



Mémoire & Patrimoine du Pays Salignacois en Pays de Fénelon (MPSPF)

Nouvelles structures et appellation de l'association :

En avril, une assemblée extraordinaire a adopté des modifications statutaires permettant la mise en place d'un nouveau bureau comprenant 4 co-présidents pour les différents secteurs d'activités (la sauvegarde du patrimoine immatériel, la sauvegarde du patrimoine matériel, la valorisation du patrimoine, les animations culturelles) ainsi que trois commissions (communication, secrétariat et trésorerie) pour le fonctionnement.

L'assemblée a également validé le changement de nom de l'association « Mémoire et Patrimoine du Pays de Fénelon » (MPPF), nouvelle dénomination permettant d'être plus en harmonie avec ses activités et la réalité administrative des instances avec lesquelles elle collabore.

Projet panneaux patrimoine :

L'année 2023 aura été principalement consacrée à la réalisation du projet des panneaux signalétiques, lauréat du troisième budget participatif du Département. Il représente, au total, une cinquantaine de panneaux réalisés et implantés sur des itinéraires de découverte des villages, contribuant à la valorisation de leur histoire et de leur patrimoine. Compte tenu du budget alloué, six premiers villages, non pourvus de sites touristiques, ont été choisis : Archignac, Jayac, Nadaillac, Paulin, Eyvigues et Eybènes.

Deux journées de découverte du Pays Fénelon :

En juillet, 38 membres de l'association s'étaient donnés rendez-vous à Bourzolles. De l'église restaurée du lieu, en passant par Milhac, la Mathevie, Saint Julien de Lampon, les visiteurs ont rallié Rouffillac où devant la stèle un hommage fut rendu à Jacques Laporte, résistant et passeur de mémoire. Un délicieux repas fut pris au restaurant local durant lequel Etienne Cluzel nous détailla ses différentes restaurations en cours.



L'après-midi, les vestiges du château du Paluel, méticuleusement réhabilités, se sont révélés. Un diaporama sur la vie passée et l'exploration d'un souterrain secret ont captivé les participants, clôturant cette journée par la visite de l'église de Sainte Nathalène.

En septembre, 48 passionnés se sont réunis. À Archignac, entre l'espace « Marcel Deviers » et l'église, les visiteurs ont plongé dans l'art de l'artiste (ancien professeur de dessin) et découvert les particularités de l'édifice religieux dont les mystérieux modillons extérieurs.

La journée a ensuite brillé par la présentation magistrale de Gabriel Darcy sur la fabrication de bardeaux à l'atelier du châtaignier, suivie d'une collection privée d'objets anciens à la ferme de Cantegrel. Une visite commentée de l'abbatiale de Saint-Amand de Coly et une marche autour du château de La Filolie ont clôturé cette journée enrichissante.

Les projets de restauration en sommeil :

En raison du temps et des énergies concentrés sur la réalisation des panneaux patrimoine, les travaux de sauvegarde ont été provisoirement suspendus. 2024 devrait nous permettre de poursuivre la restauration d'un muret à Jayac, le lavoir de Nadaillac et la déshumidification de l'église d'Eybènes tout en finalisant, autant que faire se peut, l'autel-tabernacle et si possible construire un dossier, en collaboration avec la Mairie, de façon à connaître le montant des diverses subventions susceptibles de nous aider dans la sauvegarde de l'édifice.

Activités permanentes :

L'atelier de parole en OC, ouvert à tous, se poursuit à Salignac tous les 3^{ème} lundis de chaque mois à 20h30, ainsi que la Géolocalisation du Petit Patrimoine sur le territoire du Pays de Fénelon. La carte est consultable sur le site de l'association
« memoireetpatrimoine.fr »

Prévention des incendies de forêt

SYNTHESE DE L'ARRETE PREFECTORAL N°24-2017-04-05-001

DU 1^{ER} MARS AU 30 SEPTEMBRE	
<i>Tout brûlage est interdit</i>	
Du 1^{er} Octobre à fin février	
<i>Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage</i>	<i>Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (taille, tonte,...)</i>

Les conditions et modalités sont définies dans l'arrêté préfectoral, consultable en mairie ou sur le site www.nadaillac.fr

Communiqué du SIRTOM

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) va rendre obligatoire le tri des biodéchets à partir du 1er janvier 2024. Ainsi, le SIRTOM propose l'acquisition de composteurs à partir de 20 € selon la contenance.



Les formulaires de demande sont disponibles en mairie ou sur le site <https://www.sirtom-region-brive.net/demandes/>

Communiqué de la Gendarmerie

Devant la recrudescence des cambriolages, les forces de l'ordre vous communiquent quelques conseils :

- Protégez vos accès
- Photographiez vos objets de valeur
- Soyez vigilants (fermeture des portes à clé)
- Evitez de signaler vos absences sur les réseaux sociaux ou d'y publier vos photos de vacances
- ...

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, composez le 17

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Mon Calendrier de collecte



Janvier 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	1	2	3	4	5	6	7	5	1	2	3	4	5	6	7	9	1	2	3	4	5	6	7
2	8	9	10	11	12	13	14	6	5	6	7	8	9	10	11	10	4	5	6	7	8	9	10
3	15	16	17	18	19	20	21	7	12	13	14	15	16	17	18	11	11	12	13	14	15	16	17
4	22	23	24	25	26	27	28	8	19	20	21	22	23	24	25	12	18	19	20	21	22	23	24
5	29	30	31					9	26	27	28	29			13	25	26	27	28	29	30	31	

Fevrier 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1								9	1	2	3	4	5	6	7	10	4	5	6	7	8	9	10
2								10	5	6	7	8	9	10	11	11	11	12	13	14	15	16	17
3								11	12	13	14	15	16	17	18	12	18	19	20	21	22	23	24
4								12	19	20	21	22	23	24	25	13	25	26	27	28	29		
5								13	26	27	28	29			14	26	27	28	29	30	31		

Mars 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14								9	1	2	3	4	5	6	7	14	1	2	3	4	5	6	7
15								10	4	5	6	7	8	9	10	15	8	9	10	11	12	13	14
16								11	11	12	13	14	15	16	17	16	15	16	17	18	19	20	21
17								12	18	19	20	21	22	23	24	17	22	23	24	25	26	27	28
18								13	25	26	27	28	29	30	31	18	29	30	31				

Avril 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14								9	1	2	3	4	5	6	7	14	1	2	3	4	5	6	7
15								10	4	5	6	7	8	9	10	15	8	9	10	11	12	13	14
16								11	11	12	13	14	15	16	17	16	15	16	17	18	19	20	21
17								12	18	19	20	21	22	23	24	17	22	23	24	25	26	27	28
18								13	25	26	27	28	29	30	31	18	29	30	31				

Mai 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18								22	1	2	3	4	5	6	7	22	1	2	3	4	5	6	7
19								23	3	4	5	6	7	8	9	23	8	9	10	11	12	13	14
20								24	10	11	12	13	14	15	16	24	15	16	17	18	19	20	21
21								25	17	18	19	20	21	22	23	25	22	23	24	25	26	27	28
22								26	24	25	26	27	28	29	30	26	27	28	29	30	31		

Juin 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27								27	1	2	3	4	5	6	7	27	1	2	3	4	5	6	7
28								28	3	4	5	6	7	8	9	28	8	9	10	11	12	13	14
29								29	10	11	12	13	14	15	16	29	15	16	17	18	19	20	21
30								30	17	18	19	20	21	22	23	30	22	23	24	25	26	27	28
31								31	24	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31				

Juillet 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31								31	1	2	3	4	5	6	7	31	1	2	3	4	5	6	7
32								32	8	9	10	11	12	13	14	32	8	9	10	11	12	13	14
33								33	15	16	17	18	19	20	21	33	15	16	17	18	19	20	21
34								34	22	23	24	25	26	27	28	34	22	23	24	25	26	27	28
35								35	29	30	31				35	29	30	31					

Aout 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31								31	1	2	3	4	5	6	7	31	1	2	3	4	5	6	7
32								32	5	6	7	8	9	10	11	32	5	6	7	8	9	10	11
33								33	12	13	14	15	16	17	18	33	12	13	14	15	16	17	18
34								34	19	20	21	22	23	24	25	34	19	20	21	22	23	24	25
35								35	26	27	28	29	30	31	35	26	27	28	29	30	31		

Septembre 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35								40	1	2	3	4	5	6	40	1	2	3	4	5	6	7	8
36								41	7	8	9	10	11	12	13	41	7	8	9	10	11	12	13
37								42	14	15	16	17	18	19	20	42	14	15	16	17	18	19	20
38								43	21	22	23	24	25	26	27	43	21	22	23	24	25	26	27
39								44	28	29	30	31			44	28	29	30	31				
40								45							45								

Octobre 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44								44	1	2	3	4	5	6	44	1	2	3	4	5	6	7	8
45								45	7	8	9	10	11	12	13	45	7	8	9	10	11	12	13
46								46	14	15	16	17	18	19	20	46	14	15	16	17	18	19	20
47								47	21	22	23	24	25	26	27	47	21	22	23	24	25	26	27
48								48	28	29	30	31			48	28	29	30	31				
49								49							49								

Novembre 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48								48	1	2	3	4	5	6	48	1	2	3	4	5	6	7	8
49																							